

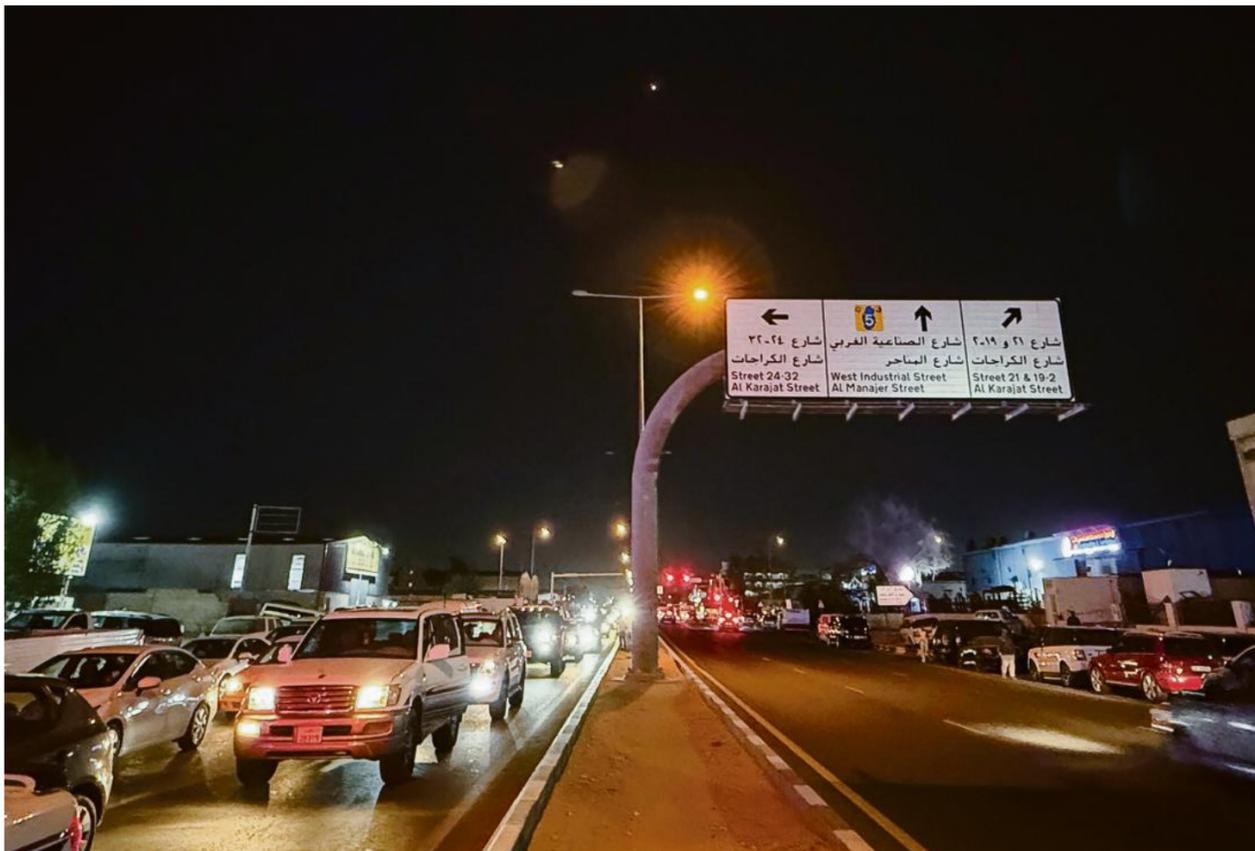


Otan : Trump fait plier l'Europe

- Le sommet de l'Alliance atlantique s'ouvre ce mardi aux Pays-Bas en présence du président américain.
- Les pays européens vont accepter de porter chacun leur effort total de défense à 5 % du PIB.
- Les Etats-Unis font toujours planer la menace d'un retrait d'une partie de leurs troupes du Vieux Continent.

// PAGES 8-9

L'Iran s'en prend aux bases américaines



MOYEN-ORIENT Hier soir dans les rues de Doha, les Qataris pouvaient voir la défense anti-aérienne de la base américaine toute proche intercepter les missiles tirés par Téhéran. La riposte du régime iranien aux bombardements américains de ce week-end ne s'est pas fait attendre. Téhéran a annoncé lundi en fin de journée avoir attaqué des bases militaires des Etats-Unis au Qatar et en Irak. L'émirat a dit se « réserver le droit » de riposter, en ajoutant que les missiles avaient été interceptés et que la base américaine avait été précédemment évacuée. Un risque d'escalade dans le golfe Persique que le monde souhaite éviter. // PAGES 6-7

Immobilier : alerte sur le marché de la location

Les étudiants et ceux qui doivent déménager sont prévenus. Le nombre de biens proposés est en recul sur les plateformes immobilières.

// PP. 18-19

Entreprises Les profits des géants du CAC 40 reviennent sur terre

// P. 30



Goldman Sachs Les conseils à l'Europe du PDG David Solomon

// TRIBUNE P. 12



Stellantis : nouveau patron, nouvelle équipe

AUTOMOBILE Antonio Filosa, le nouveau dirigeant de Stellantis a formé son Comex. Six nouveaux managers entrent dans ce cercle restreint de 12 dirigeants (hors CEO). Un groupe très resserré par rapport à la pléthorique équipe de

33 personnes rattachées auparavant directement à Carlos Tavares, son prédécesseur. Les Français restent très présents au sommet du groupe américano-franco-italien. Ils représentent la moitié des membres du comité

exécutif, contre trois Américains et trois Italiens. En revanche, Maxime Picat, longtemps considéré comme le dauphin de Carlos Tavares, quitte le groupe. Il était candidat face à Antonio Filosa pour diriger le groupe. // PAGE 20

Enquête ACI Groupe : l'incroyable appétit d'acquisitions d'un industriel glouton // P. 15

L'éditorial

Défense : les faux-semblants des 5 %



L'Europe, combien de divisions ? Bientôt beaucoup plus, mais pourquoi faire et sous quel commandement ? La question se pose avec acuité alors que le sommet de l'Otan qui s'ouvre ce mardi à La Haye devrait acter l'engagement des Européens à porter progressivement (2032 ou 2035) leur effort de défense à 5 % de PIB, un niveau qui paraissait totalement irréaliste il y a peu.

Ce chiffre constitue un affichage politique, exigé par Trump. Mais en réalité, il n'a guère de sens. D'abord parce que la plupart des Etats européens, seuls, sont incapables de mobiliser de tels financements au vu de l'état de leurs finances (France, Italie), de leur mise de départ (Espagne) ou de leur capacité à monter rapidement en charge (Allemagne). D'où, d'ailleurs, l'élargissement de l'assiette aux dépenses de sécurité (concept plus vague).

Les dépenses de défense stricto sensu devront atteindre 3,5 %, un effort déjà considérable, et un

emprunt européen sera à terme nécessaire. Ensuite, parce que toute la question est de savoir comment on le dépense. Pas en continuant d'acheter massivement du matériel américain. Et pas sans coordination à l'échelle européenne des investissements. L'Europe doit développer au plus vite une base industrielle de défense, ce dont elle a parfaitement les moyens, en favorisant les commandes groupées et en faisant appliquer une règle de préférence européenne.

Les ultimatums à répétition des Etats-Unis, dont une partie des 100.000 soldats basés sur le Vieux Continent pourraient être redéployés, ont en tout cas le mérite de forcer les Vingt-Sept à se réveiller et à prendre en main leur défense. En ouvrant aussi les yeux, au passage, sur l'illusion du parapluie de l'Otan sous mainmise américaine. Ce qui n'est pas le moindre des paradoxes de ce sommet.

— Etienne Lefebvre



MAÎTRISER L'IMPRÉVISIBLE

Depuis 2007, TNP accompagne les entreprises, les gouvernements et les fonds d'investissement dans leurs transformations stratégiques, réglementaires et digitales.

Autour de ses trois filières d'excellence, TNP Strategy, TNP Trust et TNP Digital, TNP offre une approche intégrée, couvrant l'ensemble des enjeux de transformation, de la stratégie à l'intelligence artificielle. Nous accompagnons nos clients là où les défis sont les plus exigeants, avec un conseil à forte valeur ajoutée et à fort impact.



* Quand l'imprévisible paraît, nous en faisons une force.

Les automates Cash Services s'invitent dans le paysage bancaire français

PAIEMENT

BNP Paribas, Société Générale, Crédit Mutuel et CIC unissent leurs forces avec leurs distributeurs automatiques partagés sous la marque Cash Services.

Krystèle Tachdjian

Les nouveaux distributeurs automatiques de billets (DAB) estampillés Cash Services s'invitent peu à peu dans le paysage bancaire tricolore. Le déploiement de ces automates mutualisés entre BNP Paribas, Société Générale et Crédit Mutuel Alliance Fédérale (et sa marque CIC) poursuit sa montée en puissance, selon le plan de marche établi.

« Nous avons atteint nos objectifs puisque nous avons plus de 1.000 sites déployés comme prévu fin juin », explique Olivier Fournier, le président de 2SF (Société des Services fiduciaires), la coentreprise chargée de l'exploitation du parc.

D'ici à la fin de l'année, 3.000 sites (un site pouvant rassembler un ou plusieurs automates) à la marque commune Cash Services seront déployés dans les agences bancaires ou en dehors. Ces automates sont aussi présents dans les aéroports, les gares et les centres commerciaux. L'objectif final est toujours fixé à 7.000 sites d'ici la fin 2026. « Nous allons tout faire pour tenir le rythme. Notre volume d'activité est monté en flèche depuis la fin janvier. C'est une opération complexe à réaliser. Le back-office doit être au niveau de la montée en puissance des flux », reconnaît Olivier Fournier.

Les professionnels en première ligne

Il s'agit de permettre aux clients des trois banques partenaires de pouvoir réaliser gratuitement leurs opérations bancaires (retraits, remises de chèques ou d'espèces, virements...) dans les distributeurs partagés, et de retrouver l'univers habituel de leur banque une fois leur carte bancaire insérée.

De leur côté, les banques accélèrent la réduction de leur parc d'automates et limitent les coûts



D'ici à la fin de l'année, 3.000 sites à la marque commune Cash Services seront déployés dans les agences bancaires ou en dehors.

Photoppp / Dnu / Maxppp

d'exploitation. Au total, environ 3.000 sites vont disparaître sur 10.000 existants. Les établissements préfèrent souligner que leurs clients auront accès à un plus large réseau d'automates co-brandés Cash Services.

Ces automates sont aussi présents dans les aéroports, les gares et les centres commerciaux.

« Vous disposerez à terme d'environ 7.000 points d'accès, contre actuellement moins de 1.600 BNP Paribas », remarque la première banque française dans un mail envoyé à ses clients. BNP Paribas informe régulièrement ses usagers soit en adressant des communications personnalisées en amont du déploiement des distributeurs Cash Services, soit en publiant des informations sur les sites Internet et applications de la banque, indique-t-elle.

« Les banques communiquent à leurs clients avant la migration

pour les informer que les automates de leur agence vont devenir Cash Services ou pour leur indiquer qu'ils devront désormais aller dans une autre agence à proximité », ajoute Emmanuelle Lemaitre, responsable de la communication de Cash Services. Une attention particulière est portée à la clientèle des professionnels, notamment les commerçants qui effectuent de nombreux dépôts de chèques et d'espèces, et dont les habitudes vont pour certains un peu changer. Tous les clients seront informés par leur chargé d'affaires.

Retrait d'espèces sans carte bancaire

Le projet Cash Services implique des « investissements significatifs », dont les montants n'ont pas été communiqués. Ils sont en partie consacrés à « la rénovation de matériel et au développement », précise Olivier Fournier. Un accent est mis sur l'innovation. Les distributeurs Cash Services permettent ainsi de retirer des espèces sans sa carte grâce à l'« e-retrait », et la réception d'un code à saisir sur l'automate. « Nous travaillons aussi sur l'accessibilité des services aux personnes à

handicap », ajoute Olivier Fournier. Pour les malvoyants, un dispositif d'accompagnement est déjà en place pour le retrait d'argent. Le client doit être équipé d'un casque, d'écouteurs et d'une prise jack qui permet de déclencher l'assistant vocal afin d'être guidé dans ses opérations.

L'objectif est désormais d'étendre cette fonctionnalité aux services de dépôts. Les établissements ont conscience de la nécessité d'améliorer l'accès des services financiers aux handicapés. Plusieurs caisses régionales de Crédit Agricole ont annoncé l'an dernier le lancement d'une « carte bancaire parlante ».

Depuis le mois d'avril, Cash Services répond aussi aux appels des communes désertées par les banques ou qui sont à la recherche d'un service de retraits de billets car leur activité se développe. « Nous avons reçu une petite centaine de sollicitations que nous analysons pour savoir s'il est opportun d'implanter de nouveaux automates », explique Olivier Fournier. D'autres communes pourraient emboîter le pas, après le déploiement de DAB déjà annoncé dans deux communes autour de Strasbourg et dans le Rhône. ■

Distributeurs : le nouveau pari de Revolut

La fintech britannique va déployer ses premiers distributeurs automatiques en Espagne, offrant retraits illimités, ouverture de compte et distribution de cartes.

A contre-courant des banques traditionnelles qui désinvestissent le réseau physique (fermetures d'agences, mutualisation des distributeurs de billets), Revolut tisse sa toile. La fintech britannique a annoncé début juin le lancement de distributeurs automatiques en Espagne permettant les retraits illimités, l'ouverture d'un compte ou la distribution de cartes physiques. A terme, ces machines accepteront les dépôts en espèces.

Les 50 premières seront lancées dans les prochaines semaines à Madrid et à Barcelone. L'Espagne est le premier pays à les tester. D'autres marchés européens seront concernés dès 2026 avec des lancements prévus en Allemagne, en Italie et au Portugal. En France, les utilisateurs devront un peu patienter. La priorité est donnée aux trois chantiers en cours : le lancement du Livret A, du PEA et du crédit immobilier, qui sont attendus d'ici à la fin de cette année.

« Une rupture majeure » « C'est une rupture de positionnement majeure pour Revolut qui fait une première incursion dans le réseau physique et se crée un nouveau canal d'acquisition », analyse Nicolas Darbo, associé chez Accuracy. Revolut déploie déjà des distributeurs dans les aéroports (Rome, Milan, Bruxelles, etc.) mais ils permettaient jusqu'ici uniquement de distribuer des cartes bancaires. Désormais cela va plus loin.

Revolut cherche à gagner une autre bataille après la conquête commerciale – c'est-à-dire avoir des clients actifs. « Pour Revolut, c'est un moyen de lever un frein à l'utilisation de leurs cartes, d'abord sur ses marchés domestiques, mais aussi à l'international », estime Christophe Baniol, consultant et ancien directeur marketing sur le marché des particuliers chez Société Générale.

« Taux de change compétitifs »

Car au-delà d'un certain nombre de retraits (par mois) dans un DAB d'une banque concurrente, selon la carte choisie, il peut y avoir des frais à la charge du client. Pour les formules premium proposées par Revolut, les retraits – dans les autres établissements – sont gratuits pour les clients, quel que soit le nombre d'opérations ou leur montant, mais c'est Revolut qui prend en charge les frais à la place du client. La fintech a donc tout intérêt à diriger les utilisateurs vers ses automates. Lorsqu'ils voyagent à l'étranger, ils bénéficieront aussi de « taux de change compétitifs » en passant par ses nouveaux distributeurs, indique la société.

Revolut entend « réinventer l'un des points de contact physiques les plus importants de l'industrie ». En réalité, il y a peu de vraies nouvelles fonctionnalités à part la possibilité d'ouvrir un compte et de faire des retraits en devises, jugent les experts. Revolut prend toutefois à nouveau une longueur d'avance par rapport aux autres néobanques, qui n'en sont pas encore là, pointe Nicolas Darbo. — K. T.

Lire « Crible » Page 36

Wero trouve des alliés européens pour contrer la domination américaine

PAIEMENT

Les consortiums européens EPI et EuroPA, qui portent les solutions de paiement instantané Wero et Bizum, ont annoncé lundi un partenariat pour travailler sur l'interopérabilité de leurs systèmes.

Rachel Cotte

L'Union des solutions de paiement européennes se dessine. EPI (European Payments Initiative), à l'origine de Wero, a annoncé lundi un partenariat avec l'alliance EuroPA pour travailler sur l'interopérabilité de leurs systèmes de paiement instantané. Les membres fondateurs d'EuroPA – l'italien Bancomat, l'espagnol Bizum et le portugais MB Way – ont déjà finalisé leurs travaux d'interopérabilité pour permettre des transferts transfrontaliers entre leurs utilisateurs.

A l'instar de Wero, développé par EPI, ces applications permettent aux consommateurs de réaliser des virements instantanés avec leur téléphone mobile.

EPI réunit 16 institutions dont les principales banques françaises, ainsi que plusieurs banques allemandes, belges et néerlandaises. La semaine dernière, 5 banques luxembourgeoises ont rejoint l'initiative.

382 millions de citoyens couverts

Ce rapprochement constitue une première réponse à l'appel lancé par EPI en avril dernier. Dans une tribune, le consortium avait tendu la main à EuroPA en appelant l'ensemble des acteurs européens du paiement à « unir leurs forces » et à « travailler ensemble ». L'objectif de ce partenariat est de renforcer la souveraineté du Vieux Continent dans les paiements, pour contrer la domination des géants américains Visa, MasterCard ou PayPal.

« EuroPA et EPI misent sur l'interconnectivité de leurs solutions existantes pour accélérer le développement d'une infrastructure de

paiement souveraine et indépendante, un objectif stratégique soutenu par la Commission européenne et l'Eurosystème », précise le communiqué. Concrètement, à terme, les consommateurs pourront continuer d'utiliser les solutions disponibles dans leur pays – par exemple, Wero pour la France ou l'Allemagne, Bizum pour l'Espagne ou MB Way/Sibs au Portugal – mais celles-ci seront compatibles entre elles. Elles permettront ainsi de faciliter « les paiements entre citoyens européens de façon simple partout en Europe, aussi bien pour les particuliers que pour les commerçants », écrivent EPI et EuroPA.

Les travaux d'étude devraient aboutir d'ici à la fin de l'été 2025. L'initiative couvrira dans un premier temps quinze pays européens et plus de 382 millions de citoyens, soit 84 % de la population européenne, y compris la Norvège – où est implanté Vipps MobilePay, qui a récemment rejoint EuroPA.

Wero, lancé en 2024, revendiquait dernièrement plus de 40 millions d'utilisateurs enregistrés, dont une majorité de Français. EuroPA a

connu des débuts plus dynamiques puisqu'il communique désormais sur plus de 50 millions de personnes connectées à ses différents services. Il vise bientôt le double grâce aux systèmes Blik en Pologne, Iris en Grèce et Vipps MobilePay dans les pays nordiques.

Euro numérique

Au-delà d'une concurrence avec les géants des paiements américains, cette initiative pourrait aussi faire de l'ombre au projet d'euro numérique développé par la Banque centrale européenne, auquel les banques européennes sont plutôt hostiles. Si ces acteurs parviennent à faire émerger une solution efficace et interopérable à l'échelle du continent, le besoin d'une monnaie de banque centrale pourrait apparaître moins urgent. D'autant que l'euro numérique ne devrait a priori pas voir le jour avant 2027.

La BCE reste toutefois déterminée à poursuivre ses travaux. D'ici à la fin de l'année, elle devrait finaliser avec les instances européennes l'infrastructure technique et le cadre juridique du projet. ■

annonces judiciaires & légales

VILLE DE RUEIL-MALMAISON (Hauts-de-Seine)

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE PROJET DE CONSTRUCTION DE 270 LOGEMENTS « ILOT BLERHOT GIQUEL »

En application de l'arrêté municipal n°2025/1292 du 20 juin 2025, il sera procédé pendant une durée de 33 jours consécutifs, du 8 juillet 2025, à partir de 9h00, au 9 août 2025 jusqu'à 18h00, à une participation du public par voie électronique afin de recueillir les observations et propositions du public sur le projet de construction de 270 logements dit « ILOT BLERHOT GIQUEL » préalablement à la délivrance du permis de construire par le Maire de Rueil-Malmaison, autorité compétente pour prendre la décision.

Cette procédure s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'une évaluation environnementale.

Le dossier soumis à participation du public comprend le dossier de permis de construire n° PC 092063 24 00095 déposé le 24 décembre 2024 et complété le 7 avril 2025 par la SCCV RUEIL LOUIS BLERHOT, responsable du projet, l'étude d'impact et ses annexes et l'avis de l'autorité environnementale en date du 12 juin 2025.

Dès l'ouverture de la participation au public par voie électronique et pendant toute la durée de celle-ci, les pièces du dossier seront accessibles :

- Sur le site internet indépendant et sécurisé ouvert spécifiquement pour cette procédure à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/6399>
- Sur le site internet de la Ville de Rueil-Malmaison : www.villederueil.fr Et le public pourra transmettre ses observations :
- Sur le site internet indépendant et sécurisé ouvert spécifiquement pour cette procédure à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/6399>
- Par courrier à l'adresse : Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement – Hôtel de Ville – 13, boulevard du Maréchal Foch – 92500 RUEIL-MALMAISON

Pendant toute la durée de cette procédure, les pièces du dossier ainsi qu'un cahier des observations papier, seront disponibles à l'Hôtel de Ville de Rueil-Malmaison du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 l'après-midi ; exceptés les samedis, dimanches et jours fériés.

Le dossier d'enquête sera également consultable à partir d'un poste informatique situé à la Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement.

Des informations peuvent être demandées auprès de la Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement – Hôtel de Ville – 13, boulevard du Maréchal Foch – 92500 Rueil-Malmaison – Tél : 01.47.32.57.22

A l'issue de cette participation du public, une synthèse des observations et propositions du public sera établie par arrêté. Le projet sera éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public.

Au plus tard à la date de la publication de la décision relative au permis de construire, et pendant une durée minimale de trois mois, le Maire de Rueil-Malmaison rend publics par voie électronique, la synthèse des observations et propositions du public avec l'indication de celles dont il a été tenu compte, les observations et propositions déposées par voie électronique ainsi que, dans un document séparé, les motifs de la décision.

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.

Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.

Les départements habilités sont 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.